



Le Chesnay-Rocquencourt, le 1er décembre 2022

MAIRIE DU CHESNAY-ROCDQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCDQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

**COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE ROCQUENCOURT
DU 10 NOVEMBRE 2022**

I. Les points de l'ordre du jour

1. Elections de nouveaux membres

5 postes sont à pourvoir le mandat est arrivé à échéance ou qui ne souhaitent pas poursuivre :

B.Ribert procède à l'élection de 5 nouveaux candidats.

Sont élus : Mathilde de BARBUAT, Bruno FESTOC , Dorine TITON, Philippe BOUYSSET,

Françoise BURIN.

2. Elections au poste de Vice-Président

Le poste est vacant suite à la décision de Karline DUGUAY de ne pas poursuivre.

Philippe NOYER seul candidat est élu à l'unanimité.

3. Géothermie

B Ribert rappelle qu'une centrale de géothermie va être installée dans la boucle de l'échangeur RD 307/RD186 appartenant au CG 78. Cette centrale remplacera la cogeneration de Parly 2 fonctionnant au gaz . Elle alimentera L'hôpital Mignot, l'hôtel de Ville, la piscine, le gymnase la copropriété Nouvelle France, le collège et deux groupes scolaires.

Le CDQ pose la question de savoir si d'autres copropriétés peuvent être raccordées par exemple le Domaine ou le Parc situées à proximité . B. Ribert indique que cela sera proposé par le concessionnaire en fonction des disponibilités de la nappe de chaleur . C'est ENEDIS qui viendra vers elles.

B.Ribert indique que le surcout énergétique devrait s'élever à 2M6 d'euros.

Le calendrier est le suivant :

4 Octobre 2022 : réunion publique

19 Octobre 2022 : vote AG de Parly2

Fin 2023 ; début des travaux

Automne/hiver2025 : Mise en route

4. AKKA

La Société AKKA ne s'installant plus au Parc l'immeuble est vacant . Le CDQ demande quelles sont les actions entreprises par la commune ou VGP dans le cadre de sa compétence développement économique. B. Ribert se renseignera.

5. Projet du 8 rue de l'étang

Le projet prévoit la réalisation de 21 logements sociaux en R+3 par le bailleur social I3F. Le projet nécessite une division foncière de la parcelle équipements publics appartenant à la Ville et une modification du PLU . Le CDQ demande si il y aura une enquête publique B Ribert reviendra vers le CDQ pour apporter la réponse.

Une étude de faisabilité avec les ombres portées est présentée.

Le programme prévoit 21 logements.

Le CDQ s'inquiète de la dangerosité d'une circulation additionnelle aux abords immédiats d'une crèche et d'une école.

B.Ribert rappelle la volonté de la Ville de réduire ses pénalités SRU

6. Bibliothèque annexe au Bourg

B.Ribert présente une esquisse du projet . Celui-ci sera en bois er préfabriqué la construction devrait être rapide notamment pour la structure . le CDQ demande si le permis de construire a été délivré. B.Ribert se renseignera. (hors réunion Ch. Le Guyader a prévenu qu'une autorisation de travaux a été délivrée le 3/10 et est affichée sur le site).

Début des travaux début 2023

Le CDQ s'inquiète du cout de gestion d'une telle structure B.Ribert précise que la bibliothèque principale est saturée que le cout de construction bénéficie d'une subvention importante de la région ,que les plages d'ouverture seront ciblées et que le personnel sera détaché de la bibliothèque principale

7. Passage piétons Sabretache

La Ville montre un projet de passage piétons . Entre la sortie du terrain de tennis , la surélévation du passage les solutions sont limitées. Celle proposée nécessite la suppression de deux places de stationnement ; Le CDQ donne un accord unanime.mis en service à l'été 2023

8. Divers

Mme Lubert fait remarquer que les dimensions de l'hotel en construction lui paraissent excessives. B.Ribert lui indique que ce projet est conforme au permis et figurait au dossier de réalisation de la ZAC.

Arbre dans l'espace vert de la ZAC : La Ville précise qu'il sera conservé suite à l'analyse Phytosanitaire.

Un échange s'instaure sur :la vitesse excessive sur les deux RD (installation de radrs ?), La sécurité (musoirs cassés), les incivilités, les sacs pour les déchets verts

B.Ribert informe le CCDQ qu'à partir du 1^{er} Janvier il y aura une nouvelle organisation de la collecte des déchets (jours de passage+horaires+modification du nombre de passage des encombrants).

Enfin ZAC du Bourg livraison de l'hôtel BaB et de l'Intermarché fin 2023.